

Le Président de l'Université

Éric BLOND

Références à rappeler : EB/NK/122

A l'attention des membres élus au
Conseil d'Administration

Objet : Convocation à la séance du Conseil d'Administration

Madame, Monsieur, Cher/e Collègue,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la séance du Conseil d'Administration qui se réunira en formation plénière le :

Le vendredi 6 juin 2025 à partir de 8h45

Salon des Présidents (Rez-de-chaussée du Château de La Source)

Avenue du Parc Floral – 45100 Orléans

1. Informations générales.
2. Election des membres du bureau issus du Conseil d'Administration.

POLITIQUE FORMATION ET VIE ETUDIANTE

3. Cadre stratégique et de gestion des emplois étudiants.
4. Présentation du programme Minerve.
5. Dispositif de bourses d'excellence de Master 2 dans le cadre de Minerve.
6. Révision du dispositif de bourses d'excellence de Master 1 dans le cadre de Minerve.
7. Bilan des actions financées par la CVEC au titre de l'année 2024.
8. Attribution des subventions aux projets associatifs dans le cadre du fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).
9. Convention d'application de l'accord de coopération entre l'Université de Zagreb (Croatie) et l'Université d'Orléans pour la délivrance du double diplôme Magistar molekularne biologije / Magistar molekularne biotehnologije et Master Sciences du Vivant, spécialité Biotechnologie, Biologie, Santé.
10. Montants des droits d'inscriptions de l'Université du Temps Libre d'Orléans.
11. Présentation des travaux du restaurant du Lac et des dispositifs compensatoires 2025-2026.

AFFAIRES GENERALES

12. Propositions d'admission en non-valeur.
13. Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2025.

Je vous remercie par avance de transmettre les éventuelles questions diverses au plus tard pour le mercredi 4 juin 2025.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher/e Collègue, mes sincères salutations.

Le Président de l'Université d'Orléans



Éric BLOND